



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Réforme de la facturation numérique

Question écrite n° 16417

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur les choix pris par le Gouvernement dans la mise en œuvre de la réforme de la facturation numérique et ses conséquences sur la vie des petites entreprises. À partir du 1er septembre 2026, toutes les entreprises soumises à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) devront être en capacité de recevoir des factures électroniques et selon la taille de l'entreprise pouvoir émettre leurs factures avec des plateformes spécialisées. Cette réforme poursuit des objectifs légitimes, notamment la lutte contre la fraude à la TVA et une simplification à terme des obligations déclaratives. Toutefois, de nombreux professionnels, en particulier parmi les artisans et les petites entreprises, sont inquiets. Ces acteurs ne sont pas contre la dématérialisation, mais ils rencontrent plusieurs problèmes. Certaines plateformes sont payantes et représentent une dépense importante. Il faut aussi se former à leur utilisation, ce qui prend du temps. Enfin, ces nouveaux outils peuvent rendre certaines démarches plus complexes et ajouter des tâches administratives. Pour les entreprises qui envoient peu de factures, cette réforme paraît parfois peu adaptée. Certains professionnels estiment qu'elle peut entraîner des dépenses et des contraintes supplémentaires. Ils craignent donc qu'elle complique la gestion des entreprises plutôt que de la simplifier. Elle lui demande les raisons qui ont conduit le Gouvernement à rendre obligatoire la facturation électronique entre entreprises alors que cette réforme n'est pas une obligation européenne. Elle lui demande également quelles actions concrètes le Gouvernement compte mettre en place pour aider les artisans et les petites entreprises à s'adapter à cette nouvelle obligation.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16417

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Ministère attributaire : [Action et comptes publics](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2026](#), page 5834